



L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG) a été créée le 15 Juin 2010 à Paris.

Elle est organisée en quatre filières : Haute énergie et production d'électricité, Usages directs, Pompes à chaleur géothermiques collectives et Pompes à chaleur géothermiques individuelles.

Son but est d'accompagner et d'accélérer le recours aux ressources géothermiques abondantes en France et encore sous-exploitées pour le moment.

La réunion fondatrice réunissait 120 personnes dont une centaine d'adhérents fondateurs. Un premier Conseil d'Administration de 21 membres a été élu. L'association a poursuivi le travail de préparation engagé depuis le début de l'année avec le support de l'ADEME et du BRGM. Des commissions sont déjà opérationnelles dans les domaines prioritaires de la communication, de la formation et de la réglementation-certification-normalisation et qualité.

La géothermie s'applique également au marché de la rénovation des locaux d'habitations et il est attendu dans les dix prochaines années la création de plusieurs milliers d'emplois pour notre filière, en particuliers dans les PME et les TPE.

Pour le Grenelle de l'Environnement et dans le cadre fixé par la feuille de route 2020, la géothermie doit contribuer à la production de 2,4 Millions de Tonnes d'Equivalent Pétrole (dont les 2/3 seront assurés par des systèmes utilisant les pompes à chaleur sur eaux de nappe et sur sondes géothermiques verticales), cette cible ambitieuse mais réaliste nécessite l'industrialisation de la filière géothermique et l'AFPG est en ordre de marche pour atteindre cet objectif.

L'association compte devenir le partenaire professionnel incontournable et l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour le domaine de la géothermie, tant en France que dans les DOM-TOM.



Deux CA en juin et juillet ont précédé le dépôt des statuts et du règlement intérieur. L'association a été acceptée en Préfecture en date du 13 août 2010.

En cette période importante de démarrage, nous avons décidé que le CA se réunirait une fois par mois et le bureau autant que de besoin. Le conseil d'administration s'est réuni les 14 septembre, 25 octobre, 2 novembre et le 6 décembre.

Nous participons activement aux travaux du Comité National de Géothermie.

Actuellement nous travaillons en particulier à la révision du décret qui doit redéfinir la géothermie de minime importance. Un résultat est déjà palpable puisque le décret préparé ne favorisait pas vraiment le développement de la filière PAC géothermique et nous allons proposer de simplifier d'une manière législative le Code Minier pour qu'il soit en adéquation avec les technologies apparues dans la dernière décennie.

Les trois groupes de travail (Electricité, Usages directs et Pompes à chaleur collectives et individuelles) mis en place au printemps 2010 participent aux réunions coordonnées par le chargé de missions Géothermie du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie du Développement Durable et de la Mer.

Merci d'avance pour votre soutien et votre implication.

Le Président de l'AFPG

Adhérer à l'AFPG

Pour adhérer à l'association merci de compléter et nous retourner le bulletin d'adhésion au verso. Vous pouvez également le télécharger sur notre site www.afpg.asso.fr Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 1000 € HT (soit 1196 € TTC) sans modulation liée à la taille de l'entreprise ou à son chiffre d'affaires.

A vos Agendas !

L'AFPG lance sa manifestation officielle : **Les Journées de la Géothermie** se dérouleront les **14 et 15 décembre 2011** au Parc Floral de Paris. Associant conférences et exposition, elles deviendront à n'en pas douter le rendez-vous incontournable des acteurs de la géothermie.

QUI SONT LES MEMBRES

Au sein de l'association sont regroupés :

- des installateurs de chauffage
- des installateurs de climatisation
- des bureaux d'études thermiques
- des bureaux d'études de géosciences
- des entreprises de forage
- des exploitants et les promoteurs des réseaux de chaleur
- les acteurs manufacturiers de la filière géothermie et électricité

Des associations partenaires : AFPAC, AT2E, Syndicat des Foreurs d'Eau (SFE) et le pôle de compétitivité en géosciences (Avénia) deviennent également des membres actifs et font partie du conseil d'administration.

UN RESEAU REGIONAL

Un réseau régional va permettre la promotion de cette technologie mature mais encore mal connue du public et la multiplication des installations sur le territoire national comme chez nos voisins suisses, allemands et suédois où la plupart des constructions neuves sont « géothermisées ».

Nous allons démultiplier notre action en région par le biais de correspondants locaux, à ce titre vous pouvez nous faire parvenir votre souhait de nous représenter en indiquant votre département ou région avec votre bulletin adhésion.

Enfin nous travaillons à la mise en ligne d'exemples visibles d'opérations géothermiques de référence dans chaque département et pour chaque filière afin que le public au sens large puisse constater que la géothermie, ça marche !